

Le Maire de Paris

Paris, le

9 - MARS 2011

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de la restructuration régionale de la chirurgie cardiaque, vous avez décidé, en lien avec l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, de prévoir la fermeture du centre de chirurgie cardiaque de l'Hôpital Henri Mondor de Créteil.

L'émoi de la communauté médicale et des élus est grand et me fait craindre une concertation non aboutie. Leur inquiétude va au-delà et concerne également le risque de voir disparaître la place reconnue de cet hôpital dans le domaine universitaire.

Si ces restructurations ont bien lieu, les départements en dehors de Paris n'auront qu'une offre privée qui, même si elle est à but non lucratif, ne saurait représenter à elle seule l'offre de soins pour cette spécialité. L'hôpital de Créteil, avec son service de chirurgie cardiaque dont les qualités sont reconnues, reste pour la métropole parisienne le garant de la présence d'un système public de santé que je continue de défendre avec détermination.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Bertrand DELANOË

Monsieur Claude EVIN
Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé d'Ile-de-France (ARS)
35, rue de la Gare
Millénaire 2
75019 Paris